



## Assemblée générale

Distr. LIMITÉE

A/AC.105/C.1/L.213/Add.1  
24 février 1997

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES  
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE  
Sous-Comité scientifique et technique  
Trente-quatrième session  
Vienne, 17-28 février 1997

### PROJET DE RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE SUR LES TRAVAUX DE SA TRENTE-QUATRIÈME SESSION

#### VI. LES SYSTÈMES DE TRANSPORT SPATIAL ET LEURS INCIDENCES SUR L'AVENIR DES ACTIVITÉS SPATIALES

1. Conformément à la résolution 51/123 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen du point relatif aux systèmes de transport spatial.
2. Au cours du débat, les délégations ont passé en revue les programmes de coopération nationaux et internationaux en matière de systèmes de transport spatial, notamment les programmes concernant les lanceurs non récupérables, les navettes spatiales et les stations spatiales. Le Comité a noté en particulier que la Chine continuait à utiliser et à mettre au point des lanceurs de la série Longue marche; que l'Inde poursuivait ses travaux sur un lanceur de satellites géostationnaires et avait procédé avec succès au lancement expérimental d'un lanceur capable de mettre des satellites sur orbite polaire; que le Japon avait entrepris la mise au point d'une nouvelle version de la fusée H-II, avait lancé avec succès les lanceurs J-I et M-V, et poursuivait la mise au point du lanceur H-IIA; que la Fédération de Russie avait lancé divers objets spatiaux au moyen de lanceurs non récupérables des séries Soyouz, Cosmos, Proton et autres et avait envoyé un certain nombre d'équipages nationaux et internationaux sur la station spatiale Mir; que l'Ukraine, agissant en coopération avec la Fédération de Russie, continuait de fabriquer et d'utiliser avec succès les lanceurs Tsyklon et Zenith, dont ils proposaient l'utilisation dans le cadre d'activités de coopération internationale; que l'Espagne mettait au point son lanceur Capricornio; que le Royaume-Uni coopérait avec l'ESA au Programme européen de recherche sur les futurs systèmes de transport spatial (FESTIP); que les États-Unis poursuivaient leur programme de lancement par lanceurs non récupérables et de vols de la navette spatiale, dont un grand nombre comportaient une importante participation internationale, en particulier lors des missions au cours desquelles la navette Atlantis s'était amarrée à la station Mir; que le Canada, les États-Unis, la Fédération de Russie et le Japon, conjointement avec l'ESA, poursuivaient la mise au point du programme de station spatiale internationale; et que l'ESA continuait la mise au point de la série de lanceurs Arianes.
3. Le Sous-Comité a pris note des progrès intervenus aux États-Unis dans le secteur des lanceurs commerciaux, s'agissant notamment des lanceurs non récupérables Atlas, Delta et Pégase ainsi que du programme de lanceurs réutilisables, qui comprend notamment le véhicule suborbital X-33. À cet égard, le Sous-Comité a noté que la mise au point du véhicule X-33 représentait l'élément le plus avancé du programme de lanceurs réutilisables, destiné à

mettre au point les nouvelles technologies nécessaires pour construire un nouveau lanceur fiable permettant d'avoir accès à l'espace pour un coût raisonnable. Le Sous-Comité a pris note par ailleurs de l'expérience d'atterrissage automatique du véhicule expérimental non habité HOPE-X du Japon et de l'étude concernant ce véhicule.

4. Le Sous-Comité a pris note des progrès intervenus en Fédération de Russie, notamment de l'amélioration du lanceur Proton-M, et des lanceurs écologiquement propres Rus et Angara ainsi que l'entrée en service des lanceurs Start-1, Start et Rokot, basés sur des missiles balistiques transformés. Le Sous-Comité a noté aussi que les plans concernant la construction du cosmodrome Svobodny, dans la partie orientale de la Fédération de Russie, progressaient, de même que les plans de modernisation du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, se poursuivait du fait de l'utilisation de plus en plus importante qui en était faite par des entreprises internationales pour des lancements commerciaux.

5. Le Sous-Comité a souligné l'importance de la coopération internationale dans le domaine du transport spatial si l'on voulait permettre à tous les pays de tirer parti des avantages des sciences et des techniques spatiales.

6. Le Sous-Comité a recommandé de poursuivre l'examen de cette question à sa trente-cinquième session.

**VII. L'ORBITE DES SATELLITES GÉOSTATIONNAIRES : NATURE PHYSIQUE  
ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES; UTILISATION ET APPLICATIONS,  
NOTAMMENT EN MATIÈRE DE COMMUNICATIONS SPATIALES,  
ET AUTRES QUESTIONS RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT  
DES COMMUNICATIONS SPATIALES, COMPTE TENU EN  
PARTICULIER DES BESOINS ET DES INTÉRÊTS  
DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT**

7. Conformément à la résolution 51/123 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen du point relatif à l'orbite des satellites géostationnaires et aux communications spatiales.

8. Au cours du débat, les délégations ont passé en revue les programmes nationaux et internationaux de coopération dans le domaine des communications par satellite, notamment les progrès techniques qui rendraient ces communications plus accessibles et moins coûteuses, augmenteraient la capacité de transmission depuis l'orbite géostationnaire et élargiraient le spectre électromagnétique utilisable.

9. Le Sous-Comité a pris note de l'utilisation croissante des systèmes de communications par satellite pour les télécommunications, la télédiffusion, les réseaux de données, la retransmission de données sur l'environnement, les communications mobiles, l'alerte et les secours en cas de catastrophe, la télémédecine et d'autres fonctions de communications.

10. Certaines délégations ont déclaré que l'orbite géostationnaire était une ressource naturelle limitée et qu'il convenait d'en éviter la saturation pour faire en sorte que tous les pays y aient accès sans discrimination. Elles ont estimé qu'il fallait un régime juridique particulier propre à garantir un accès équitable à tous les États, notamment aux pays en développement. À leur avis, les fonctions de l'Union internationale des télécommunications (UIT), axées sur les questions techniques, et celles du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à propos de l'orbite géostationnaire, étaient complémentaires. D'autres délégations ont fait valoir que les questions relatives à l'orbite géostationnaire étaient traitées de manière efficace par l'UIT. Certaines délégations ont estimé qu'en examinant la question de l'accès équitable à l'orbite géostationnaire, il conviendrait de tenir compte en particulier de la situation géographique des pays équatoriaux.

11. Des délégations ont estimé que le Sous-Comité juridique pourrait, en se fondant sur les résultats des débats du Sous-Comité scientifique et technique, lancer un appel à la Conférence mondiale des radiocommunications qui doit se tenir en 1997 afin de souligner le principe de garantie d'un accès équitable à l'orbite géostationnaire ainsi que de trouver une solution éventuelle à la congestion de cette orbite par les projets en cours, et que cet appel pourrait être considéré comme la conclusion des délibérations du Sous-Comité juridique sur cette question.

12. Certaines délégations ont fait observer que l'utilisation de l'orbite géostationnaire, tout comme celle des autres orbites, était gênée par les débris spatiaux et qu'il fallait s'employer à y réduire la formation de débris ainsi qu'à déplacer les satellites, peu avant la fin de leur vie utile, vers des orbites de dégagement plus élevées.

13. Le Sous-Comité scientifique et technique a recommandé que l'examen du point relatif à l'orbite géostationnaire et aux télécommunications spatiales soit poursuivi à sa trente-cinquième session.

### **VIII. PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS SPATIALES NATIONALES ET INTERNATIONALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT TERRESTRE, EN PARTICULIER DANS LE PROGRAMME INTERNATIONAL GÉOSPHERE-BIOSPHERE (MODIFICATIONS À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE)**

14. Conformément à la résolution 51/123 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen du point concernant les progrès réalisés dans les activités spatiales nationales et internationales relatives à l'environnement terrestre, et en particulier dans le Programme international géosphère-biosphère (modifications à l'échelle planétaire).

15. Le Sous-Comité a pris note des progrès réalisés grâce à la coopération internationale dans le Programme international géosphère-biosphère (modifications à l'échelle planétaire), auquel participent de nombreux pays. Il a souligné que cette action internationale concertée était d'une importance fondamentale pour étudier l'habitabilité future de la planète et pour gérer les ressources naturelles communes de la Terre. Le Sous-Comité a souligné, en particulier, la nécessité d'associer le plus grand nombre de pays possible aux activités scientifiques du Programme, tant parmi les pays développés que parmi les pays en développement.

16. Le Sous-Comité a pris note du fait qu'un colloque de deux jours intitulé "Transformation et analyses des données géophysiques obtenues depuis l'espace pour l'étude des modifications à l'échelle mondiale" serait organisé à l'occasion de la trente-deuxième Assemblée scientifique du Comité de la recherche spatiale, qui se tiendra à Nagoya (Japon) en 1998. L'objectif de ce colloque sera d'aider les pays en développement à tirer parti des nouvelles possibilités d'étude des modifications à l'échelle mondiale offertes par l'utilisation des données de télédétection.

17. Le Sous-Comité a pris note de l'intérêt de la télédétection par satellite pour surveiller l'environnement, planifier le développement durable, exploiter les ressources en eau, surveiller l'état des cultures et prévoir et évaluer les sécheresses. Il a pris acte du fait que le Centre brésilien pour les études et les prévisions dans le domaine du climat était désormais pleinement opérationnel et que ses rapports pouvaient être obtenus gratuitement.

18. Le Sous-Comité a noté la contribution importante des satellites de recherche météorologique et atmosphérique à l'étude des modifications du climat à l'échelle mondiale, de l'effet de serre, de la dégradation de la couche d'ozone et d'autres phénomènes planétaires en rapport avec les océans et l'environnement. Le satellite océanographique lancé dans le cadre de l'étude Topex/Poseidon, les satellites de la NOAA et les satellites opérationnels géostationnaires d'étude de l'environnement de la série GOES, le système d'étude de l'ozone totale, le satellite RADARSAT, les satellites d'étude des ressources terrestres ERS-1 et ERS-2, le satellite japonais JERS-1 d'étude des ressources terrestres, les satellites indiens de la recherche IRS, le satellite Sich 1 et le satellite ADEOS 1 récemment lancé, étaient d'importants outils à cet égard, de même que le seraient à l'avenir la phase II de la Mission planète Terre, la série de satellites d'observation de la Terre entreprise par la NASA dans le cadre de son nouveau programme "Millennium", le programme Jason 1, la mission d'étude des précipitations tropicales ainsi que les satellites Envisat, Meteor, Meteosat, NOAA-K, GOES-K et autres. Le Sous-Comité a pris note de la nécessité de poursuivre les activités spatiales pour étudier les modifications du climat, les échanges énergétiques entre l'atmosphère et la surface des terres et des océans, la situation météorologique, la distribution de la végétation ainsi que d'autres questions d'environnement.

19. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que lors du colloque organisé par le COSPAR et la FIA pendant sa trente-quatrième session, plusieurs exposés ont été consacrés à la collecte, au traitement et à l'archivage de données

dans le cadre de la Mission planète Terre et du Programme international géosphère-biosphère (modifications à l'échelle planétaire), comme décrit à la section XI du présent rapport.

20. Le Sous-Comité a noté l'importance de la coopération internationale pour les différents programmes existants ou prévus de satellites de surveillance de l'environnement. Il a recommandé que d'autres États envisagent de participer à ces activités conjointes.

21. Le Sous-Comité a recommandé que l'examen de cette question soit poursuivi à sa trente-cinquième session.

## **IX. LES SCIENCES DE LA VIE, Y COMPRIS LA MÉDECINE SPATIALE**

22. Conformément à la résolution 51/123 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen du point relatif aux sciences de la vie.

23. Le Sous-Comité a rappelé que l'Assemblée générale, dans sa résolution 51/123, avait considéré particulièrement important que tous les pays aient la possibilité de faire usage des techniques résultant des recherches médicales effectuées dans l'espace.

24. Le Sous-Comité a noté que les recherches sur la physiologie humaine et animale dans des conditions de microgravité lors de vols spatiaux avaient permis des progrès importants des connaissances médicales dans des domaines tels que la circulation sanguine, l'hypertension, l'ostéoporose, la physiologie du système cardiovasculaire, la perception sensorielle, l'immunologie et les effets des rayons cosmiques. De nouvelles informations utiles dans ces domaines avaient été obtenues grâce aux expériences réalisées dans la station spatiale Mir, en particulier lors des vols à bord de cette station d'astronautes de l'ESA, de l'Allemagne, des États-Unis et de la France. Des données importantes ont été recueillies au cours de plusieurs missions de la navette spatiale américaine, notamment lors de vols auxquels ont participé des astronautes canadiens et français. Des données importantes ont également été fournies par les expériences biologiques réalisées dans le satellite BION II lancé par la Fédération de Russie avec la participation d'experts des États-Unis, de la France et de l'Ukraine ainsi que par les expériences réalisées sur des fusées-sondes telles que TEXUS.

25. Le Sous-Comité a pris note d'un projet bilatéral entre l'Allemagne et la Fédération de Russie intitulé Mir 97, qui profitera des vols habités de longue durée pour mener des expériences concernant la physiologie humaine ainsi que la science et la technologie des matériaux. Il a pris note également de la mise au point, réalisée en coopération par l'Allemagne et la France, d'une installation de diagnostic pour la recherche cardiovasculaire dans l'espace, CARDIOLAB, qui sera utilisée sur la station spatiale internationale, de la mise au point par les agences spatiales allemande, bulgare et russe d'une nouvelle génération de matériel médical de mesure, le Neurolab-B bulgare, du système biotechnologique automatique SVET, lui aussi bulgare, ainsi que du dosimètre thermoluminescent hongrois (Pille).

26. Le Sous-Comité a noté que les applications des techniques spatiales étaient de plus en plus prometteuses en médecine et santé publique sur Terre, comme l'ont signalé la Fédération de Russie et la France. A cet égard, il a noté que des spécialistes américains, argentins, brésiliens, chiliens, costa-riciens et uruguayens préparaient une expérience de biotechnologie consistant à produire deux types de protéines dans des conditions de microgravité. Ces protéines pourraient être utilisées pour mettre au point de nouveaux médicaments destinés à la lutte contre des maladies infectieuses telles que la maladie de Chagas. Le Sous-Comité a également noté que des produits de la biotechnologie spatiale, par exemple des instruments pharmaceutiques et médicaux, pouvaient contribuer à améliorer les soins de santé. Il a souligné l'importance des techniques spatiales dans ce domaine et a encouragé d'autres études et échanges d'informations sur ces applications.

27. Le Sous-Comité a noté que les travaux concernant les sciences de la vie et la médecine effectués dans l'espace avaient une grande utilité potentielle pour tous les pays et qu'il faudrait s'efforcer de promouvoir la coopération internationale afin de permettre à tous les pays de bénéficier de ces progrès. Le Sous-Comité a entendu un exposé

spécial de la délégation chilienne sur la recherche et la mise au point de médicaments pour la maladie de Chagas par cristallisation de protéines dans des conditions de microgravité, comme il est indiqué au paragraphe ... ci-dessus.

28. Le Sous-Comité a recommandé que l'examen de cette question soit poursuivi à sa prochaine session.

## **X. QUESTIONS RELATIVES À L'EXPLORATION PLANÉTAIRE ET QUESTIONS RELATIVES À L'ASTRONOMIE**

29. Conformément à la résolution 51/123 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen des points relatifs à l'exploration planétaire et à l'astronomie.

30. Le Sous-Comité a noté que plusieurs missions d'exploration planétaire étaient en cours. L'engin spatial Galileo était parvenu à manœuvrer en orbite autour de Jupiter et avait commencé une étude complexe de son système de satellites naturels; l'engin spatial Ulysse avait poursuivi son étude des régions polaires du Soleil pendant sa mission prolongée. Le Sous-Comité a pris note des lancements par les États-Unis des engins Mars Global Surveyor et Pathfinder qui doivent faire des observations globales de Mars, et de la mission d'étude des astéroïdes proches de la Terre (NEAR) chargée d'étudier et d'observer des astéroïdes. Il a également pris note des missions futures prévues telles que : Lunar Prospector pour l'exploration de la Lune; Cassini/Huygens pour l'étude de Saturne et de ses satellites; et Stardust et Rosetta vers des astéroïdes et des comètes. Il a noté le haut degré de coopération internationale dans toutes ces recherches et a souligné la nécessité de la renforcer encore dans le domaine de l'exploration planétaire pour que tous les pays puissent participer à ces activités et en bénéficier.

31. Le Sous-Comité a noté qu'une équipe de recherche de la NASA et d'autres scientifiques avaient trouvé des éléments permettant de conclure que des formes primitives de vie microscopique auraient pu exister sur Mars il y a trois milliards d'années. Ces recherches étaient fondées sur l'examen complexe d'une ancienne météorite martienne (ALH84001) tombée sur la Terre il y a quelque 13 000 ans. Le Sous-Comité a également noté que la NASA étudiait la possibilité de ramener de Mars des échantillons scientifiquement importants.

32. Le Sous-Comité a noté que l'utilisation d'engins spatiaux pour effectuer des observations astronomiques depuis l'espace extra-atmosphérique avait fait progresser considérablement la connaissance de l'univers en permettant des observations dans toutes les régions du spectre électromagnétique. Il a noté qu'avec le télescope spatial Hubble perfectionné et réparé, les observatoires Rosat, l'observatoire d'étude de l'effet Compton et du rayonnement gamma, les satellites Explorer pour l'étude de l'ultraviolet lointain, Astro-D, Freja, Koronas 1, Polar et Wind, le satellite astronomique SAX, les sous-satellites Magion 4 et 5 et le spectromètre ultraviolet Orfeus 2, et avec les données fournies par les satellites secondaires ASTRO-SPAS lancés récemment, le satellite Interball, l'observatoire spatial infrarouge, l'observatoire solaire et héliosphérique et le satellite de radioastronomie Haruka, ainsi que la série Spartan de satellites secondaires, les astronomes disposaient d'outils puissants pour étudier l'univers. Les lancements prévus du satellite Radioastron, de l'observatoire de spectrographie par rayons X et rayons gamma, de la station perfectionnée d'astrophysique des rayons X, du télescope spatial infrarouge, du satellite de spectrographie de l'UV, de l'observatoire international du rayonnement (INTEGRAL), de l'observatoire spécial d'interférométrie à très grande base, de la mission miroirs multiples pour l'étude de sources de rayonnement X (XMM), de Gamma 1 et 400, Ikon, Relikt 3 et beaucoup d'autres permettront d'effectuer des observations détaillées dans de nouvelles régions de l'univers. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction du fait que tous ces projets faisaient l'objet d'une large coopération internationale.

33. Le Sous-Comité a pris note de la résolution, adoptée par le Conseil du COSPAR à sa trente et unième session en juillet 1996, dans laquelle le Conseil déclarait qu'il était fondamental de réserver une portion adéquate du spectre pour la science radioastronomique et la science de l'environnement atmosphérique et leurs applications. Le Sous-Comité a entendu des exposés de l'UAI sur les incidences néfastes de l'environnement sur l'astronomie, et de la délégation du Japon sur l'exploration planétaire (voir le paragraphe ... du présent rapport).

34. Le Sous-Comité a recommandé que l'examen de ces questions soit poursuivi à sa prochaine session.

**XI. THÈME DEVANT FAIRE L'OBJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE  
À LA SESSION DE 1997 : SYSTÈMES SPATIAUX DE TÉLÉDIFFUSION DIRECTE  
ET SYSTÈMES MONDIAUX D'INFORMATION POUR LA RECHERCHE SPATIALE**

35. Conformément à la résolution 51/123 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a accordé une attention particulière au thème "Systèmes spatiaux de télédiffusion directe et systèmes mondiaux d'information pour la recherche spatiale". Il a noté avec satisfaction qu'à son invitation, le COSPAR et la FIA avaient organisé, les 17 et 18 février 1997, un colloque sur ce thème (voir par. ... et ... du présent rapport).

36. Le Sous-Comité a également entendu des exposés spéciaux de la délégation espagnole et de l'ESA consacrés à ce thème (voir par. ... du présent rapport).

37. Le Sous-Comité a pris note du fait que les systèmes spatiaux de radiodiffusion directe avaient déjà atteint la maturité et constituaient maintenant un instrument utile pour l'enseignement et l'échange d'information à l'échelle mondiale. Ils étaient capables de fournir des services multimédias tels que des applications intégrant images, son et informatique, y compris la connectivité Internet. Ces systèmes ont largement contribué à la mondialisation de l'économie ainsi qu'à la déréglementation et à la concurrence dans le domaine des communications commerciales. Le Sous-Comité a noté en même temps que de vastes régions du monde manquaient encore de services de communication de base. Il a noté également l'importance des systèmes de radiodiffusion par satellite et de radiodiffusion numérique qui pouvaient fournir des moyens de communication et d'enseignement peu coûteux à des régions écartées.

38. Le Sous-Comité a noté le rôle des pays en développement dans le Programme sur le changement mondial. Il a noté aussi que la mise en place d'un système mondial d'information pour la recherche spatiale était importante pour promouvoir leur participation. Si d'importants changements se produisaient dans l'environnement des pays en développement par suite des demandes d'une population de plus en plus nombreuse et de stratégies de développement économique de grande ampleur, ces pays prenaient de plus en plus conscience des graves problèmes écologiques auxquels ils étaient confrontés. Le Sous-Comité a également noté que les systèmes spatiaux étaient indispensables pour la collecte et la diffusion de toutes sortes de données de recherche et que les systèmes mondiaux futurs d'information devraient également comprendre des systèmes aéroportés nationaux et un réseau national d'observation au sol. S'agissant du traitement et de l'archivage des données, le Sous-Comité a noté que pour tirer pleinement parti du potentiel des données de recherche déjà acquises et futures, il était nécessaire de renforcer la coopération internationale pour les archiver correctement, afin d'assurer un libre accès mondial aux bases de données, de mettre en place des mécanismes pour améliorer l'accès aux métadonnées, et pour s'entendre sur des formats et des logiciels permettant la conversion des données nécessaires pour la recherche scientifique.

39. Le Sous-Comité a également pris note des informations sur le système espagnol géostationnaire de communication, HISPASAT, et de la nouvelle politique du Brésil concernant la définition des systèmes de radiodiffusion directe et de station de réception directe pour particuliers dont s'occupe l'UIT dans le cadre de ses efforts de coordination des fréquences.

40. Se fondant sur les résultats de ses délibérations sur le thème spécial, le Sous-Comité a recommandé que les efforts de coopération comprennent la diffusion des informations sur les possibilités de la radiodiffusion directe et la promotion de moyens d'accéder aux systèmes mondiaux d'information.

**XII. QUESTIONS DIVERSES**

**A. Préparatifs de la session extraordinaire du Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique (Conférence UNISPACE III) par le Comité consultatif**

[paragraphes à ajouter]

## **B. Autres rapports**

41. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports annuels d'EUMELSAT (A/AC.105/670), d'EUTELSAT (A/AC.105/652), d'INTELSAT (A/AC.105/651) et de l'ESA (A/AC.105/653). Il a demandé à ces organisations de continuer à rendre compte de leurs travaux.

42. Le Sous-Comité a remercié le COSPAR pour son rapport sur les progrès de la recherche spatiale et la FIA pour son rapport sur les techniques spatiales et leurs applications, les deux rapports étant publiés ensemble sous le titre "*Highlights in Space: Progress in Space Science, Technology and Applications, International Cooperation and Space Law, 1996*" (A/AC.105/654).

43. Le Sous-Comité s'est félicité de la participation à sa session de représentants d'organismes et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies ainsi que d'observateurs permanents, dont les déclarations et les rapports l'aidaient à remplir son rôle de coordonnateur de la coopération internationale dans le domaine spatial.

## **C. Examen du rôle et des travaux futurs du Sous-Comité scientifique et technique**

44. Le Sous-Comité a recommandé d'inscrire à titre prioritaire à l'ordre du jour de sa trente-cinquième session les questions suivantes :

a) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et coordination des activités spatiales dans le cadre du système des Nations Unies;

b) Application des recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, et préparation par le Comité consultatif de la session extraordinaire du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (Conférence UNISPACE III);

c) Télédétection spatiale, y compris notamment ses applications intéressant les pays en développement;

d) Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace;

e) Débris spatiaux.

45. Le Sous-Comité a également recommandé d'inscrire à l'ordre du jour de sa trente-cinquième session les questions suivantes :

- a) Systèmes de transport spatial et leurs incidences sur l'avenir des activités spatiales;
- b) Orbite des satellites géostationnaires : nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, y compris notamment en matière de communications spatiales, et autres questions relatives à l'évolution des communications spatiales, compte particulièrement tenu des besoins et des intérêts des pays en développement;
- c) Sciences de la vie, y compris la médecine spatiale;
- d) Progrès réalisés dans les activités spatiales nationales et internationales relatives à l'environnement terrestre, en particulier dans le Programme international géosphère-biosphère (modifications à l'échelle mondiale);
- e) Exploration planétaire;
- f) Astronomie;
- g) Thèmes devant faire l'objet d'une attention spéciale à la trente-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique : "...".

46. Le Sous-Comité a recommandé, en ce qui concerne l'alinéa g) du paragraphe ... ci-dessus, que le COSPAR et la FIA soient invités, en liaison avec les États Membres, à organiser un colloque, avec une participation aussi large que possible, qui se réunirait durant la première semaine de la trente-cinquième session du Comité pour compléter les discussions que ce dernier consacrera à ce thème.

47. En ce qui concerne les dates de la trente-cinquième session, le Sous-Comité a recommandé que celle-ci se tienne du ... au ... février 1998.

#### **D. Commémoration**

48. Au nom du Comité, le Président a exprimé ses condoléances à la délégation chinoise à l'occasion de la disparition du dirigeant suprême de ce pays, Deng Xiaoping.